

Trousse d'information et d'animation à l'intention des syndicats locaux





Recherche et rédaction:

Charles Prud'homme, Julie Nadeau et Kevin Newbury du comité à l'information et à l'action FSSS-CSN. Molly Alexander et Jean-Pierre Larche, conseillers CSN

Conception graphique

Ont contribué à la réalisation

Nadine Lambert, vice-présidente catégorie 1 FSSS-CSN
Line Beaulieu, vice-présidente catégorie 4 FSSS-CSN

Nous joindre:

Charles Prud'homme à l'information: 514.292.3628
Kevin Newbury à l'action secteur Ouest: 514.292.3652
Julie Nadeau à l'action secteur Est: 418.378.7727



1601 Avenue de Lorimier
Montréal (QC)
H2K 4M5



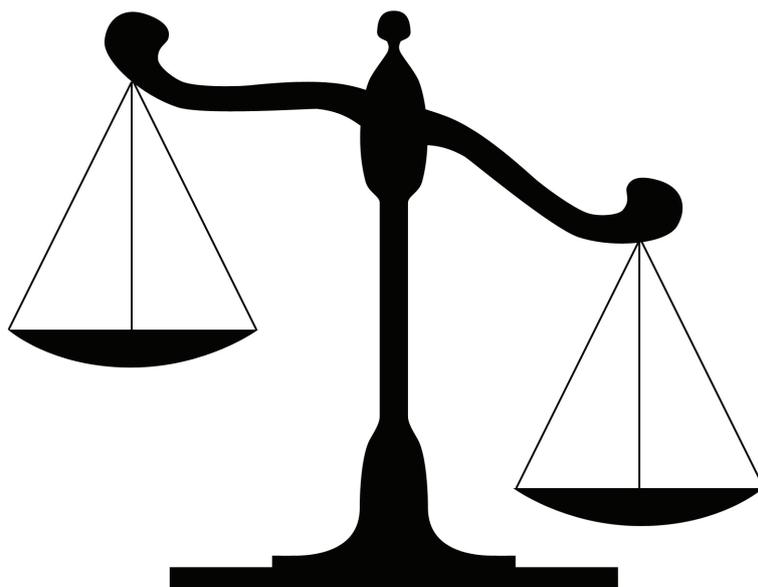
La prochaine négociation déterminante!

L'idée de cette trousse est de vous outiller afin que vous puissiez mieux joindre vos membres et mieux les informer afin qu'ils comprennent et s'approprient les enjeux de la prochaine négociation du secteur public et les enjeux politiques qui les entourent. Ils seront appelés à développer une analyse critique face aux arguments de la droite, à reprendre conscience de leur rôle à titre de travailleurs syndiqués et à développer leur confiance quant à la capacité de rétablir un rapport de force. Nous croyons que c'est en maîtrisant ces concepts et par l'appropriation de la lutte que nous apprêtons à mener que nous éviterons le réflexe du fatalisme et du cynisme qui nourrit l'individualisme et qui mine le mouvement. La présente trousse sera bonifiée, au fur et à mesure, par de nouvelles fiches d'argumentaires que nous vous invitons à conserver dans le présent cahier.

objectifs:

- Amener les membres à développer une compréhension de base nécessaire des enjeux salariaux à l'amorce de la prochaine négociation;
- Permettre aux membres de développer leur capacité à identifier les causes des problèmes qui ont mené à leur appauvrissement et à poser un regard critique sur les grands enjeux politiques, économiques et sociaux;
- Permettre aux membres de développer leur confiance en leur capacité d'agir collectivement pour améliorer leurs conditions salariales et de travail;
- Amener les membres à développer leur capacité d'indignation et l'envie de se mobiliser par des actions syndicales.





La juste part?

Est-ce utile de rappeler que les droits des travailleuses et des travailleurs sont attaqués depuis les années 1980? Le vent de la droite souffle sur le Québec et toutes les organisations collectives sont elles aussi la cible de ces attaques.

Nous avons souvent l'impression qu'on n'y peut rien, « que c'est de même la vie », « que tout augmente alors on doit payer », mais est-ce le cas? Sommes-nous en train de normaliser une situation en nous avouant déjà vaincus?

Pourtant, obtenir notre juste part ne serait-il pas un bon objectif pour mener une action collective? Notre principale intention sera de mettre de l'avant nos intérêts, d'en faire la promotion et de nous assurer, ensemble, une juste part pour les salarié-es du secteur public. Si nous ne luttons pas pour nos acquis et pour l'avancement de ceux-ci, personne ne le fera à notre place.



En route vers une nouvelle convention collective

La prochaine ronde de négociation du secteur public s'amorcera sous peu. Dans ce contexte, il semble important de cibler les enjeux qui seront à l'ordre du jour. Évidemment, il y aura une joute politique et une bataille d'opinion publique. Si nous voulons rallier la population et persuader le gouvernement de la justesse de nos demandes, il faut tout d'abord convaincre nos propres membres. La trousse, avec ses outils et ses argumentaires reposeront sur des faits concrets en lien avec les réalités vécues. Nous vous invitons d'ailleurs à utiliser les différents groupes Facebook pour joindre vos membres et ainsi contribuer à l'enrichissement des argumentaires.

DONC;

En lien avec le premier outil: le relevé de paie. L'idée est de démontrer de façon simple et efficace qu'il y a un écart de plus en plus grand entre la rémunération, les salaires et la hausse du coût de la vie. De cet écart naît une perte de pouvoir d'achat importante qui se traduit par un appauvrissement collectif.

Vous remarquerez que nous nous sommes attardés aux dix dernières années pour illustrer cette perte de pouvoir d'achat. Cependant, nous aurions pu faire la démonstration que depuis 1982 (année où le gouvernement Lévesque a coupé 20 % dans les salaires de la fonction publique) nous n'avons jamais rattrapé cette perte, et qu'au contraire, cet écart s'est accentué.

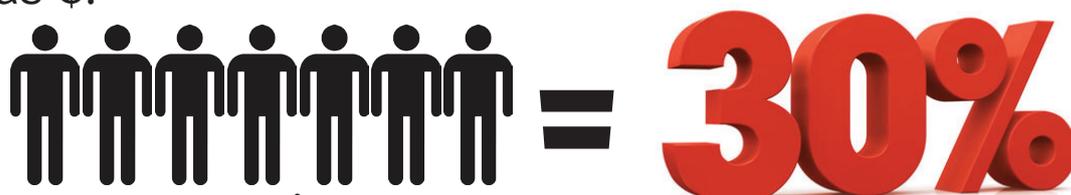
Le salaire moyen d'un travailleur de la santé et des services sociaux est près de 41 000\$¹ et trop souvent les gouvernements ont tenté d'opposer ces travailleurs au « monde ordinaire ». Pourtant, cette fameuse classe moyenne étranglée fiscalement, cette tranche de la population si chère aux partis politiques, aux commentateurs et éditorialistes, c'est aussi nous!



Évidemment, certains travailleurs du secteur public bénéficient de conditions de travail intéressantes. Il est vrai qu'un travailleur aura droit à une pension à prestation déterminée. Cependant, il faut aussi rappeler que ce fameux fonds de pension est payé majoritairement à même les cotisations des travailleurs. La sécurité d'emploi est également de plus en plus mise à mal dans plusieurs secteurs. Que ça soit par des coupures de postes, des réductions d'heures de travail ou par la présence accrue de la sous-traitance, la précarité existe aussi chez les salariés du secteur public.

Moins de la moitié (47 %) des travailleuses et travailleurs du réseau public a un poste à temps complet. C'est donc dire que 53% n'ont pas de sécurité d'emploi.²

En comparaison, les dernières augmentations octroyées aux médecins pour un rattrapage avec le reste du Canada font en sorte que les 18 000 médecins (7 % de la main-d'œuvre) accaparent 30 % de la masse salariale totale (5,2 milliards \$) alors que l'ensemble des autres salariés (93 %) se partage 10,8 milliards \$.³



La juste part, voilà l'argument de base. La possibilité pour tous les travailleuses et travailleurs d'améliorer leur qualité de vie, de voir diminuer les écarts et de regagner un certain pouvoir d'achat.

Ainsi, ce premier outil est aussi le premier pas vers la construction d'un mouvement large où la solidarité et la mobilisation auront une grande importance dans l'établissement d'un rapport de force avec le gouvernement.

¹ CCSPP à partir de <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-salaries.html>

² <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-salaries.html>

³ <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/04/03/001-augmentation-remuneration-specialistes-fmsq-gaetan-barrette.shtml>



Perte du pouvoir d'achat



Un dicton célèbre dit: « Il faut le voir pour le croire! » C'est pourquoi nous avons bâti l'outil suivant qui illustre à quel point l'augmentation du coût de la vie et de toutes les dépenses que les ménages doivent assumer, ont été beaucoup plus élevées que nos hausses salariales des dix dernières années.

Objectif

Se familiariser avec les décisions des gouvernements en place depuis les dix dernières années et prendre conscience de l'impact de ces décisions idéologiques sur l'appauvrissement des salarié-es de la fonction publique.

Réaliser que pour améliorer leurs conditions de travail, le nécessaire combat syndical de faire du salaire la grande priorité lors de la prochaine négociation.

Matériel

- Relevé de paie
- Argumentaire



Durée

Durant les semaines du 26 mai au 13 juin 2014.

Activité

1. Distribuer à l'ensemble de vos membres l'outil #1 durant la première semaine.
2. Distribuer à l'ensemble de vos membres l'outil #2 durant la deuxième semaine.
3. Utiliser l'argumentaire (page 8) à votre disposition pour susciter une discussion avec vos membres.



Et si on se disait les vraies affaires?

Secrétariat
du Conseil du trésor
Québec 

Gouvernement du Québec
875, Grande Allée Est, 5^e étage, secteur 500
Québec (Québec) G1R 5R8
Canada

Relevé de paie

Période
Du 2004-03-31 au 2014-03-31

Payable le
Le plus vite

Salarié-es du secteur public
1234 chemin de la Précarité
Sainte-Austérité (Québec) G0\$ 0\$0

Service **Dans tous les services** Titre d'emploi **Tous les titres d'emploi** Taux horaire
Département **Dans tous les départements** Site **Partout au Québec**

Rémunérations			Dédutions	
Description	Unité	Montant	Description	Montant
Salaire			Hydro-Québec	24,3 %
Augmentation 2004	-	0 %	Essence	21 %
Décret 2005	-	0 %	Frais de garde	40 %
Augmentation 2006	1	2 %	Droits de scolarité	75 %
Augmentation 2007	1	2 %	Hausse des loyers	21,7 %
Augmentation 2008	1	2 %	Épicerie	31,3 %
Augmentation 2009	1	2 %	Taxe santé	200 \$
Augmentation 2010	1	0,5 %		
Augmentation 2011	1	0,75 %		
Augmentation 2012	1	1,5 %		
Augmentation 2013	1	1,75 %		
Augmentation 2014	1	2 %		
Total - Rémunérations		14,5 %	Total - Dédutions	Beaucoup trop
			Salaire net	Trop peu

Exigeons notre **#justepart**   

N'oubliez pas...

N'oubliez pas d'utiliser l'argumentaire développé à cet effet. Il peut être utilisé lors des assemblées générales par exemple.



Secrétariat
du Conseil du trésor
Québec 

123-987654321

Date 2015-03-31
AAAA-MM-JJ

Payer la somme de
****** la juste part**

À l'ordre des
Salarié-es du secteur public
1234, chemin de la Prospérité
Saint-Dicat (Québec) G1S 1S1

***** Un juste salaire

Martin Coiteux
Président du Conseil du trésor

«°001»° | :12345»'001': 1234»'1234567»°



Secrétariat
du Conseil du trésor
Québec 

123-987654321

Date 2015-03-31
AAAA-MM-JJ

Payer la somme de
****** la juste part**

À l'ordre des
Salarié-es du secteur public
1234, chemin de la Prospérité
Saint-Dicat (Québec) G1S 1S1

***** Un juste salaire

Martin Coiteux
Président du Conseil du trésor

«°001»° | :12345»'001': 1234»'1234567»°



Secrétariat
du Conseil du trésor
Québec 

123-987654321

Date 2015-03-31
AAAA-MM-JJ

Payer la somme de
****** la juste part**

À l'ordre des
Salarié-es du secteur public
1234, chemin de la Prospérité
Saint-Dicat (Québec) G1S 1S1

***** Un juste salaire

Martin Coiteux
Président du Conseil du trésor

«°001»° | :12345»'001': 1234»'1234567»°



